REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

Décret Nº69 - 310 /PR.CH.

du 9 DECEMBRE 1969

portant nomination et promotion à titre civil dans l'Ordre National du Dahomey (Additif)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée par le Référendum du 28 Juillet 1968;
- VU le Décret N°230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois N°s60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituent l'Ordre National du Dahomey;
- VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey;
- VU le Décret N°69-224/PR.CH. du 4 Septembre 1969 portant rominations et promotions, à titre civil, dans l'(rdre National du Dahomey;
- Sur la proposition du Ministre intéressé et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey

Le Conseil des Ministres entendu.

## DECRETE:

Article 1er.- Le Décret N°69-224/PR.CH. du 4 Septembre 1969 portant nominations et promotions à titre civil, dans l'Ordre National du Dahomey pour prendre rang du 1er Août 1969 est complèté comme suit :

## Au grade de Chevalier

Mr CODJO-MEDEGAN Eustache - Attaché Administratif en retraite à ADJOHON

Article 2 .- Le présent Décret sera publié au Jou nal Officiel -

Par le Président de la République Le Grand Ch/ancelier de l'OND. Fait à COTONOU, le 9 DECEMBRE 1969

F ile Derlin ZINSOU

AMPLIATIONS :

		BUT SEPTEMBER ALEXANDER SECTION OF THE SECTION OF T			
PR	4	INTERESSE	1	DEP	1
CS	6	JORD	1	SGPRA	7
MJL	2	DCCT	1	SGG	$L_{i}$
DGAJL	2	DN	7	MFPRAT	2
MINISTRES	. 9	Gde Chancal,	15	CES	5
IAA	- 1	Dr.St.	1	SGM	10